

La Police de la route de la police fédérale

Les autoroutes belges sont le lieu de travail des policiers de la police fédérale. Ces policiers à moto ou en voiture appartiennent aux 9 unités de la Police de la route, qui ensemble comptent à peu près 1000 membres du personnel.



Photo: Petra De Weser

Missions

- ✓ Circulation : principalement contrôles de vitesse, conduite sous l'influence d'alcool ou de drogues, ceinture de sécurité et sièges pour enfants, poids lourds et GSM.
- ✓ Tâches judiciaires : lutte contre les trafics de drogues, la traite des êtres humains, les car et home-jacking, les déversements sauvages. Et : la protection des commerces installés sur les parkings d'autoroute qui doivent faire face à des vols, des escroqueries, des faits de vandalisme et de moeurs. La Police de la route dresse également les constats d'accidents sur les autoroutes.
- ✓ Maintien de l'ordre lors de manifestations ou lors du déplacement de groupes importants (supporters de football par exemple) sur les autoroutes, les parkings et sur les accès et les sorties. Les motards escortent aussi des VIP et des transports exceptionnels.

Formation

Pour devenir membre de ce service, il faut d'abord suivre la formation de policier et ensuite obtenir le brevet de la Police de la route. Ce brevet nécessite la réussite de trois épreuves portant sur les lois spéciales en rapport avec la sécurité routière, la conduite de motos et de véhicules rapides.



Police

Les bornes d'appel d'urgence

Travaillons ensemble pour la sécurité



L'utilisation des bornes d'urgence sur nos autoroutes

Des bornes d'appel d'urgence sont installées tous les deux kilomètres le long de nos autoroutes et de certaines routes régionales.

Elles sont reliées directement à une centrale spécialisée.

Sur chaque borne hectométrique, un panneau orange représentant un combiné téléphonique vous indique la direction de la borne d'appel la plus proche.

L'utilisation en est très simple: il n'y a pas de combiné téléphonique; il vous suffit d'appuyer sur le bouton et votre lieu d'appel est localisé avec précision. Vous serez alors en contact direct avec la centrale.

La borne sert à :

- ✓ signaler un accident ;
- ✓ signaler un danger particulier ;
- ✓ solliciter un dépanneur ;
- ✓ demander l'aide de la police ou d'un autre service.

Quelques conseils en cas de panne ou d'accident

- ✓ placez-vous le plus à droite possible sur la bande d'arrêt d'urgence ;
- ✓ signalez le danger par tous les moyens possibles :
 - obligatoire : triangle de danger placé à 100 mètres du véhicule sur la bande d'arrêt d'urgence sur autoroute et à 30 mètres ailleurs ;
 - conseillé : feux de détresse, veste de sécurité réfléchissante ;
- ✓ placez-vous derrière le rail de protection, ne laissez personne à l'intérieur de votre véhicule ;
- ✓ ne traversez jamais l'autoroute ;
- ✓ en cas d'accident, privilégiez toujours la borne d'appel par rapport au GSM car l'opérateur de la centrale peut vous localiser immédiatement ;
- ✓ gardez surtout votre sang-froid.

Si vous utilisez un GSM pour demander de l'aide ou signaler un accident

- ✓ même si votre carte prépayée est vide, il vous suffit de former le 112 (numéro gratuit) pour atteindre une centrale de secours ;
- ✓ n'utilisez les numéros d'urgence que pour des cas urgents ;
- ✓ arrêtez-vous à proximité de l'accident tout en respectant les consignes de sécurité, ne téléphonez jamais en continuant votre route ;
- ✓ désignez exactement l'endroit où vous êtes (commune, rue, numéro de maison, borne hectométrique, etc.), faites une courte description de la situation (type et nombre de véhicules, nombre de blessés impliqués) et restez à l'appareil le temps nécessaire pour que la centrale dispose de toutes les informations utiles ;
- ✓ après l'appel, restez sur place pour guider les secours.